

Demande d'accès à l'information

Vous devez préciser le nom du document auquel vous souhaitez avoir accès de même que votre nom et vos coordonnées complètes, faute de quoi, votre demande ne pourra être traitée. À noter que les documents sont maintenant transmis par voie électronique (transfert de fichiers, sans frais).

Nom

Prénom

Courriel

Téléphone

Organisation

Liste des documents auxquels vous souhaitez accéder